

Désir de changement?

Autor(en): **Mathey, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **44 (1997)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-368945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séminaire d'automne de l'USPC

Désir de changement?

Plus de 160 participants se sont donné rendez-vous à Schwarzenburg, pour le désormais traditionnel séminaire d'automne, pour débattre d'un thème d'actualité: quel rôle jouera la PCI dans le cadre de la politique de sécurité? La preuve est ainsi apportée qu'un tel sujet est mobilisateur; par contre, les réponses peuvent être nuancées, tant les habitudes sont solidement ancrées.

RENÉ MATHEY

Avec près de 30% d'augmentation de participation, par rapport à l'année dernière, l'USPC démontre clairement le rôle moteur qu'elle joue (et qu'elle compte bien encore mener à l'avenir) dans son combat pour une protection civile efficace, adaptée aux risques de notre temps. Le président Willy Loretan, conseiller aux Etats, s'est fait fort de rappeler qu'une des questions centrales qui se posent aujourd'hui est de connaître la place de la PCI dans la politique de sécurité du pays. Mais ce n'est pas la seule. Au-delà des résultats statistiques, il est aussi question de l'identité de la PCI, prise dans les bouleversements et les tourments de notre temps.

Situation et rôle de la PCI dans la politique de sécurité

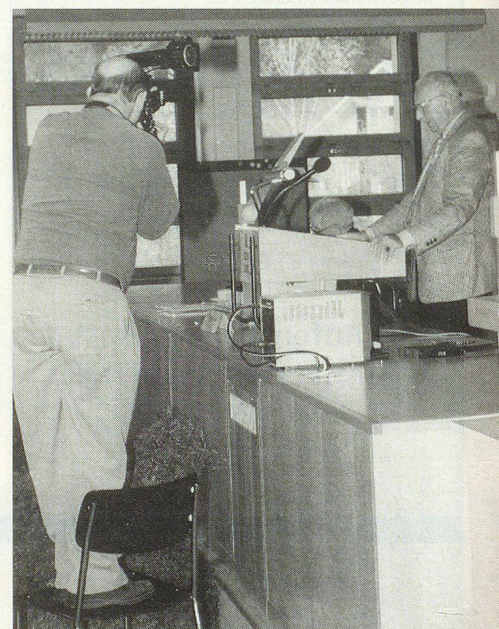
Le thème central du séminaire était introduit par le divisionnaire Gustav Däniker, ancien chef de l'état-major de l'instruction opérative, dont chacun connaît la finesse de jugement et la valeur de réflexion de ses interventions. D'emblée, Gustav Däniker a tenu à définir, de façon philosophique et presque ésotérique, le sens qu'il souhaitait donner au mot «sécurité». Pour lui, la sécurité est un sentiment doublé d'un procédé, mais pas une condition. Elle est aussi une abstraction. En quelques mots, il démontre aussi que chacun est vulnérable en fonction de critères qui lui sont propres et pas forcément au même moment. Finalement, il est inutile de rechercher la sécurité absolue. Au contraire, il faut voir, selon Gustav Däniker, la sécurité comme un moyen de rassurer et non comme un but en soi. D'autant plus qu'il existe aussi une sécurité nationale (dans le sens de la



Exposition OFPC très intéressante.

protection de l'Etat), une sécurité existentielle et celle ressortant de la sécurité sociale. Il est bon aussi de penser que lorsque l'on articule le mot sécurité, il implique de facto la notion du danger et du risque.

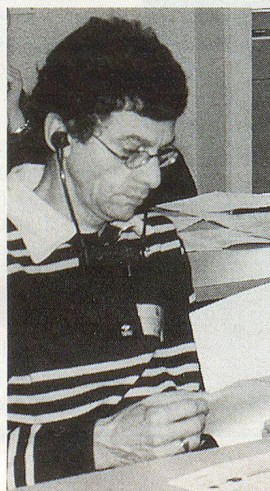
Gustav Däniker fait ensuite une incursion dans le domaine des risques et dangers de l'après-guerre froide et de la nécessité de renforcer la coopération en Europe et de développer une forme de partenariat dans l'aide humanitaire. D'ajouter encore que les risques de conflits sont encore (malheureusement) d'actualité, malgré la diminution de l'armement nucléaire ou chimique. Pour la PCI, cela signifie aussi que le rôle de l'armée est et reste subsidiaire dans les cas de catastrophes; son engagement fondamental est «ailleurs». Pour Gustav Däniker, la modification de la mission principale de la PCI en faveur de la protection de la population contre les risques de catastrophes naturelles et technologiques est juste. En revanche, il serait illusoire de passer les risques de conflits sous silence



«Ce qu'il ne faut pas faire pour être à la hauteur...» (Edouard Reinmann, photographe).

Point de vue d'un participant

Eric Derivaz est le chef de l'OPC de Troistorrents. A l'issue du séminaire, il a fait part de ses réflexions à l'USPC, que nous reproduisons ci-dessous, parce qu'elles paraissent traduire assez bien la perplexité de beaucoup. «Ne pourrait-on envisager, dans cette période de grands bouleversements, un blocage général des investissements (surtout matériel), tout en maintenant les dépenses d'exploitations, ceci jusqu'aux grandes décisions quant aux formes de notre nouveau Département?



Prudence, réticence... Ces mots reviennent souvent dans les discours. Nous devons agir, agir vite. Notre jeunesse attend rapidement des changements, constructifs, réalistes et adaptés au 21^e siècle.

Ces jeunes, environ vingt par année, que j'incorpore dans ma petite commune sont motivés. Ne laissons pas dépérir cette future force.

Enfin, y a-t-il une réelle volonté de collaboration (armée, PCI, pompiers, samaritains)?

Ne devrait-on pas (autorités politiques) forcer quelque peu cette collaboration? »



PHOTOS: RWINFO, PULLY

Les participants au séminaire suivent attentivement les propositions des conférenciers.

et d'abandonner, par exemple, tout exercice servant au contrôle des abris. Gustav Däniker pense aussi que la PCi a un rôle primordial à jouer dans la politique de sécurité: elle garantit le maintien de l'existence biologique de la population et l'aide à tous ceux qui pourraient se trouver dans un état de danger extrême.

PCi et modification des valeurs

Il appartenait ensuite à Claude Longchamp, politologue, de montrer les mécanismes présidant à la modification des valeurs «traditionnelles». Claude Longchamp relève une montée importante de l'individualisme et curieusement celle d'un repli de la culture qui s'oriente sur le passé. Pourtant, ce que l'on appelle la modernité interpelle chacun puisque l'on assiste aussi à de profonds changements dans les traditions. Le dernier exemple est donné par la disparition de la Landsgemeinde à Appenzell (Rh. I.). Pour lui cette modification des valeurs traditionnelles, qui provient pour beaucoup de la recherche d'un bien-être individuel, apporte une certaine dose d'insécurité à la société. La PCi fait partie de valeurs que l'on pourrait qualifier de bourgeoises; or, celles-ci sont en perte de vitesse. On en veut pour preuve des études menées par Univox en 1996 entre les 18 à 26 ans et les plus de 66 ans. Le fossé s'élargit entre les générations. Par exemple, la fierté d'être suisse pour les anciens et qui était une valeur fondamentale, devient pour les jeunes la recherche du plaisir; les anciens qui trouvaient quelque valeur à la tranquillité et à l'ordre se voient opposer la tolérance par les jeunes. Ces modifications de l'échelle des valeurs individuelles ont bien entendu quelque influence sur la PCi. Si celle-ci n'est, sur le fond, pas contestée, on se rend compte à la lecture des études d'Univox depuis 10 ans d'une certaine érosion de l'acceptance de

la PCi. Par exemple, les 58 % de convaincus de 1987 ne sont plus que 40 % aujourd'hui. D'un autre côté, les 22 % de citoyens qui étaient d'accord avec réserve en 1987 sont aujourd'hui 35 %. Autre fait, si dans les années 80 le niveau de crédibilité des partis était en baisse, les années quatre-vingt-dix sont caractérisées par la baisse de celle des gouvernants et du Gouvernement en particulier.

Pour Claude Longchamp, ces chiffres sont révélateurs d'un état d'esprit, de quelque chose qui change; la PCi doit donc réfléchir à sa légitimité mais surtout à la manière de la faire connaître et partager.

La PCi et le futur modèle d'obligation de servir

Quant au conseiller national Paul Fäh, vice-président du CEOS, il a livré quelques considérations de la Commission de sécurité au sujet d'une intégration possible de la protection civile dans un modèle d'obligation de servir. La commission a conçu trois modèles d'obligation de servir. Le premier concerne le statu quo, avec un plus, en partant de l'idée que l'obligation de servir dans l'armée est prioritaire alors que le domaine civil est de nature secondaire. Le second met en évidence l'équivalence de traitement entre l'armée et la PCi devant une obligation de servir. Le troisième institue une obligation générale de servir en partant de l'idée que le domaine civil est prioritaire (au contraire du modèle 1). A la lumière de considérations tant pratiques que politiques, Paul Fäh arrive à la conclusion qu'il faut renoncer, pour le moment du moins, à introduire une obligation générale de servir tant il est vrai que pour l'instant aucun modèle n'est le modèle de l'avenir. On pourrait aussi concevoir un modèle qui mettrait en œuvre le Service militaire et un Service civil de protection dans lequel on trouverait la PCi, des servi-

ces de sauvetage (feu, sanitaire, sauvetage en montagne).

Podium

Après la mise en train par les conférenciers, le podium a vu s'affronter des thèses souvent radicalement opposées, si radicalement d'ailleurs qu'un rapprochement est difficile. Par exemple, mais en des termes choisis et généreux, Verena Graf, députée du canton de Bâle-Campagne, s'attaque à la PCi en tant que «tradition» obsolète. Reprenant des slogans qui ont fait la gloire des «Peace and Love» elle pense que la légitimation de la PCi par des scénarios guerriers n'est plus de mise. Elle verrait assez bien la protection civile se détacher des services officiels et fonctionner sur la base du volontariat. Hannes Schweizer, président de la commune de Titterten, partage cet avis. Pour lui, l'ensemble des tâches dévolues à la PCi peut être repris par les professionnels existants. En cas de malheur, c'est la solidarité cantonale qui devrait jouer.

La surprise est venue de Jean-Charles Dédo, chef du Service de PCi de la Ville de Genève, qui propose un «modèle» possible d'articulation de l'armée et de la PCi et d'autres partenaires au sein du nouveau Département fédéral de la Défense, de la Protection de la Population et des Sports (voir détails sous: «Voix Suisse Romande»).

Désir de changement?

Ce séminaire, pour l'essentiel, a répondu à l'attente des participants. Plus qu'une réponse quant à l'avenir de la PCi dans le cadre de la politique de sécurité, ils sont venus témoigner de leur engagement au service de l'institution. Peut-être aussi, mais de manière plus intérieure, exprimer un certain désir de changement, dans les discours comme dans les structures. ▣